



Association des professionnels
en développement
économique du Québec

Former.
Informer.
Réseauter.

CALENDRIER DE FORMATIONS

Hiver Printemps 2022



Coup d'oeil

janvier 2022

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

février 2022

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28				

mars 2022

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

avril 2022

L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

mai 2022

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31			

juin 2022

L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	



Index

- 05 **Initiation au développement économique**
- 06 **Microprogramme de 2^e cycle en développement local**
- 07 **DVL-838 | Le conseil stratégique en développement économique**
- 08 **DVL-839 | Profession : conseiller**
- 09 **Exercer son rôle de conseiller : les fondements pratiques du métier**
- 10 **Cellules de codéveloppement | Soutien aux entreprises**
- 11 **Cellules de codéveloppement | Directions générales**
- 12 **Canevas du modèle d'affaires**
- 13 **Accompagner un projet de transfert d'entreprise**
- 14 **Rétention et expansion d'entreprise**
- 15 **Interpréter les indicateurs économiques**

[DÉTAILS ET INSCRIPTION EN LIGNE →](#)

Compétences développées

Devant les transformations et l'évolution des contextes dans lesquels s'exécute la profession, le **Référentiel de compétences** des professionnelles et professionnels en développement économique a été actualisé. Il identifie maintenant 14 compétences, soit 7 particulières et 7 générales, identifiées par leur numéro pour chaque formation.



PARTICULIÈRES

- 1 Cerner les ressources et les besoins des entreprises, des organismes et du territoire
- 2 Accompagner les entreprises et les entrepreneurs
- 3 Formuler et déployer des stratégies de développement économique
- 4 Gérer des projets en développement économique
- 5 Accompagner des démarches de concertation
- 6 Gérer des programmes de financement
- 7 Promouvoir le territoire

GÉNÉRALES

- 8 Situer son intervention dans la dynamique de développement économique du territoire
- 9 Communiquer avec les acteurs
- 10 Mobiliser les acteurs
- 11 Développer et entretenir ses réseaux d'affaires
- 12 Exercer un sens politique
- 13 Stimuler l'innovation
- 14 Assurer son développement professionnel.

Modes de formation

En 2020, l'APDEQ a dû revoir son offre de services pour favoriser davantage l'apprentissage à distance. Repérez les étiquettes précisant le **mode de formation** dans le détail de nos activités.

Synchrone

Virtuel

Co-modale

Asynchrone

Présentiel

Niveau de difficulté

Les formations comportent une légende représentant leur niveau de difficulté.

Débutant

0-3 ans d'expérience

Intermédiaire

3-5 ans d'expérience

Avancé

Plus de 5 ans d'expérience

Participation subventionnée AEQ

Dans le cadre de la mesure **Accès entreprise Québec (AEQ)**, des participations subventionnées sont offertes pour certaines formations aux **organisations** répondant aux critères établis. Repérez le logo AEQ sur nos activités pour confirmer leur admissibilité, et **consultez les détails de l'entente**.



**Accès
entreprise**
Québec

participation subventionnée

Initiation au développement économique

10

Traditionnellement offerte en personne au manoir du Lac Delage, *Initiation au développement économique* est le rendez-vous des nouveaux développeurs économique depuis plus de 30 ans. Post-2020, son contenu a été adapté pour être offert en formule virtuelle.

Continuellement mise à niveau, cette formation incontournable permet d'effectuer un important tour d'horizon des principes et fondamentaux du développement économique, des différents acteurs qui composent son écosystème, et une analyse des éléments de l'activité entrepreneuriale au Québec.

Débutant

21 h

35 participants

Virtuel

Synchrone

2 participation(s) subventionnée(s)

COMPÉTENCES

2

3

5

8

14

PROGRAMMATION

- + Principes du développement économique
- + Le travail d'un intervenant économique
- + Activité entrepreneuriale au Québec : regard et analyse sur les conclusions du rapport du GEM
- + Tendances et dynamique du développement immobilier et industriel
- + Rôle du conseiller dans l'accompagnement à la préparation d'un projet d'affaires
- + Acceptabilité sociale d'un projet

OBJECTIFS

- + Appliquer les principes de base du développement économique;
- + Apprécier les différentes spécificités de la fonction, selon l'organisation, selon la région;
- + Communiquer efficacement dans un contexte d'acceptabilité sociale d'un projet;
- + Mesurer leurs motivations face à la profession et ses perspectives;
- + Comprendre les nouvelles tendances en développement industriel et immobilier et leurs impacts sur le développement économique de notre territoire;
- + Situer leur rôle au sein d'un écosystème local, régional et national;
- + Parfaire leurs compétences de conseiller.

DATES ET DURÉE

- + 7 modules de 3h
- + Tous les mercredis après-midi, du 6 avril au 18 mai 2022
- + De 13 h à 16 h* (*sauf le 11 mai jusqu'à 16h30)

PRIX MEMBRE*

545\$ +tx

PRIX NON-MEMBRE*

695\$ +tx

Microprogramme en Développement Local

45

Le principal objectif du développement économique local est d'anticiper et de stimuler le changement en vue d'assurer la création d'emplois et la croissance économique du territoire, dans des contextes de développement durable et d'innovation.

Pour y parvenir, les professionnels en développement économique doivent présenter un cumul de compétences unique, eux qui accompagnent entreprises, élus et collectivités face aux défis qu'ils rencontrent. Ils voudront procurer un environnement propice au développement des affaires pour les collectivités, les entreprises existantes et celles qui viendront s'établir, en les amenant à innover. Le travail du professionnel en développement se structurera le plus souvent autour de projets de développement territorial ou de projets de développement d'entreprise.

PRÉSENTATION

Conçu avec la collaboration du Centre Laurent-Beaudoin de l'Université de Sherbrooke pour des professionnels en exercice assumant la gestion et l'animation du développement des collectivités, ce microprogramme de second cycle universitaire, permettra d'articuler des stratégies de développement, de conseiller les autorités publiques, les entreprises et les groupes communautaires, d'animer le développement économique d'une communauté et de développer et administrer des services pertinents.

Étant donné la variété des champs d'action des professionnels en développement du Québec, le microprogramme est centré sur les compétences fondamentales et transversales liées aux différentes fonctions du développeur économique plutôt que sur les diverses disciplines mises en œuvre. Il s'articulera ainsi en trois cours, qui représentent trois rôles importants du professionnel en développement :

DVL-839 : Le conseiller en développement économique

DVL-838 : Le conseil stratégique

DVL-840 : Gestionnaire de projets

PRÉALABLE

+ Une formation de premier cycle universitaire en gestion ou dans une discipline connexe.

DVL-838

Le conseil stratégique en développement économique

15

Les territoires misent sur leurs atouts pour se développer. La situation économique actuelle les force à actualiser leur approche au développement. De leur côté, les entreprises doivent accroître leurs capacités à se développer différemment, en misant davantage sur l'innovation et la collaboration.

La/la professionnel(le) en développement économique agit comme ressource intermédiaire en appui au développement des collectivités et des entreprises locales. Ses actions viennent supporter les choix stratégiques des élus, des entrepreneurs et des promoteurs. Il ou elle accompagne les acteurs de sa collectivité à formuler des stratégies, à concevoir des projets et à les intégrer dans la stratégie de développement du territoire.

2^e cycle universitaire

25 participants

Virtuel

Synchrone

2 participation(s) subventionnée(s)

FRAIS D'ADMISSION

96\$

PRIX*

395\$

COMPÉTENCES

1

2

3

8

10

14

FORMULE PÉDAGOGIQUE

- + Participation obligatoire
- + Conférences, études de cas, travail en atelier, forum de discussion, et plus.
- + Des activités autonomes de préparation seront requises préalablement aux rencontres virtuelles: lectures, travaux individuels, exercices de réflexion, visionnement de capsules vidéos, participation au forum de discussion, etc.
- + Les activités hors-cours représentent une charge approximative de 4 à 6 heures par semaine.

OBJECTIFS

- + Distinguer les notions de stratégie de développement territorial et de stratégie de développement des entreprises et des organismes de la collectivité;
- + Évaluer des situations à l'aide de modèles et de pratiques de gestion stratégique territoriale;
- + Conseiller les élus, les dirigeants, les promoteurs et les entrepreneures dans leurs démarches stratégiques.

DATES ET DURÉE

- + Via Moodle et Microsoft Teams
- + Tous les mercredis, du 12 janvier au 4 mai 2022
(*pas de cours le 2 mars)
- + De 9 h à 12 h
- + Demandes d'admission avant le 17 décembre 2021

Profession : Conseiller

15

La mission de développement économique local et régional est en perpétuelle évolution, notamment influencée par les politiques publiques et les pratiques. Les rôles assumés par les professionnelles et professionnels en développement économique se sont évidemment transformés au fil du temps, de même que les compétences exigées qui se sont multipliées et complexifiées.

Les professionnelles et professionnels qui œuvrent au sein des collectivités locales et régionales sont avant tout des conseillères et des conseillers pour les élus, les entreprises, les organismes et les institutions locales des territoires. Supports à la décision, ils et elles conseillent les acteurs et mettent en œuvre un ensemble d'activités permettant de créer les conditions favorables au développement économique. Ils et elles participent au processus même de développement local, favorisent la participation des acteurs, suscitent des projets de développement et facilitent le travail partenarial.

2^o cycle universitaire

25 participants

Virtuel

Synchrone

2 participation(s) subventionnée(s)

FRAIS D'ADMISSION

96\$

PRIX *

395\$

COMPÉTENCES

2

3

8

9

10

14

FORMULE PÉDAGOGIQUE

- + Participation obligatoire
- + Conférences, études de cas, travail en atelier, forum de discussion, et plus.
- + Des activités autonomes de préparation seront requises préalablement aux rencontres virtuelles: lectures, travaux individuels, exercices de réflexion, visionnement de capsules vidéos, participation au forum de discussion, etc.
- + Les activités hors-cours représentent une charge approximative de 4 à 6 heures par semaine.

OBJECTIFS

- + Interpréter les dynamiques locales du développement et d'en comprendre les facteurs d'influence;
- + Développer et proposer une démarche d'accompagnement adaptée aux besoins des promoteurs, de leur organisation ou de la communauté qu'elle dessert;
- + De formuler leurs objectifs de développement professionnel;
- + Cibler les obstacles à la communication et voir les solutions possibles;
- + Adopter une posture de conseiller (rôle-conseil);
- + Exprimer et partager plus clairement son point de vue.

DATES ET DURÉE

- + Via Moodle et Microsoft Teams
- + Tous les jeudis, du 13 janvier au 5 mai 2022
(*pas de cours le 3 mars)
- + De 9 h à 12 h
- + Demandes d'admission avant le 17 décembre 2021

Exercer son rôle de conseiller : les fondements pratiques du métier

5

Au cours de trois modules de trois heures chacun, les formatrices amèneront les participants à comprendre et surtout appliquer les fondements du métier de conseiller et de la relation client, afin d'accompagner et soutenir les entrepreneurs dans leur processus d'affaires. Les trois modules proposés fourniront les ingrédients et les outils nécessaires aux participants pour utiliser le plan d'affaires, les prévisions financières et les différents programmes d'aide disponibles pour mieux orienter le client dans ses démarches.

Développées et animées par deux professionnelles en développement économique d'expérience et bonifiées de mises en situation et d'exercices pratiques, ces formations s'inscrivent en complément de la formation Initiation au développement économique, et en amont au microprogramme Gestion du développement local.

Débutant

9 h

15-18 participants

Virtuel

Synchrone

2 participation(s) subventionnée(s)

COMPÉTENCES

1

2

8

11

14

OBJECTIFS

- + Comprendre les fondements du métier, de la relation client et être en mesure d'appliquer des stratégies simples de gestion de son temps.
- + Connaître les éléments clés de l'analyse d'un plan d'affaires et être en mesure de donner un avis professionnel au promoteur.
- + Démystifier l'offre de programmes financiers offerts aux entreprises et développer une méthodologie de recherche efficace.
- + Soutenir les entrepreneurs dans leurs recherches de financement via l'élaboration d'un coût de projet et de prévisions financières réalistes.

DATES ET DURÉE

- + 3 modules de 3h
- + **Cohorte A** - vendredi 28 janvier, mardi 1^{er} février, vendredi 4 février
- + **Cohorte B** - mardi 15 février, vendredi 18 février et mardi 22 février
- + **Cohorte C** - mardi 7 juin, vendredi 10 juin et mardi 14 juin 2022.

PRIX MEMBRE *

3 modules

495\$ +tx

1 module

195\$ +tx

PRIX NON-MEMBRE *

3 modules

695\$ +tx

1 module

295\$ +tx

FORMATION

Cellules de codéveloppement

5

Groupe soutien aux entreprises

Qu'est-ce que le codéveloppement professionnel ?

Le codéveloppement professionnel est une approche de développement basée sur la mise en commun des expériences et connaissances d'un groupe restreint de personnes afin d'améliorer leur pratique. La réflexion effectuée, individuellement et en groupe, est favorisée par un exercice structuré de consultation qui porte sur des situations vécues par les participants.

Débutant

Intermédiaire

Avancé

8-10 participants

Virtuel

Synchrone

1 participation(s) subventionnée(s)

PUBLIC

Groupe s'adressant à des conseillers ou agents qui sont directement en relation avec les entrepreneurs. Les participants sont intéressés par le développement de meilleures pratiques ou encore l'organisation du travail.

COMPÉTENCES

1

9

12

14

FORMULE PÉDAGOGIQUE

Le Codéveloppement professionnel réunit un groupe de personnes qui partagent des problématiques professionnelles communes, qui vont apprendre et cultiver une « intelligence collective ». Il s'agit d'une approche d'apprentissage misant sur les interactions entre les participants. Le groupe est guidé par un animateur qui s'assure de respecter un processus structurant la parole, l'écoute, la réflexion, ainsi que le passage à l'action.

DATES ET DURÉE

- + Groupe 1 : Les mercredis 6 avril, 20 avril, 4 mai, 18 mai, 1^{er} juin et 15 juin 2022
- + Groupe 2 : Les mercredis 13 et 27 avril, 11 et 25 mai, 8 et 22 juin 2022
- + De 8 h 30 à 10 h 00

PRIX MEMBRE *

450\$ +tx

PRIX NON-MEMBRE *

549\$ +tx



ESPACE STRATÉGIES



Cellules de codéveloppement

5

Directions générales

Qu'est-ce que le codéveloppement professionnel ?

Le codéveloppement professionnel est une approche de développement basée sur la mise en commun des expériences et connaissances d'un groupe restreint de personnes afin d'améliorer leur pratique. La réflexion effectuée, individuellement et en groupe, est favorisée par un exercice structuré de consultation qui porte sur des situations vécues par les participants.

Débutant

Intermédiaire

Avancé

8-10 participants

Virtuel

Synchrone

1 participation(s) subventionnée(s)

PUBLIC

Groupe s'adressant à des professionnels du développement économique occupant un poste de gestionnaire au sein d'une organisation telle qu'une MRC, un CLD ou organisme mandataire dédié au développement économique. Les participants sont intéressés par des thématiques comme l'encadrement de leur équipe de conseillers, le recrutement et la rétention des ressources, les relations avec les interlocuteurs du monde politique, le rayonnement de leur organisation dans la collectivité ou tout autre défi rencontré dans leur pratique.

COMPÉTENCES

1

9

12

14

FORMULE PÉDAGOGIQUE

Le Codéveloppement professionnel réunit un groupe de personnes qui partagent des problématiques professionnelles communes, qui vont apprendre et cultiver une « intelligence collective ». Il s'agit d'une approche d'apprentissage misant sur les interactions entre les participants. Le groupe est guidé par un animateur qui s'assura de respecter un processus structurant la parole, l'écoute, la réflexion, ainsi que le passage à l'action.

DATES ET DURÉE

- + Les vendredis 8 avril, 22 avril, 6 mai, 20 mai, 3 juin et 17 juin 2022
- + De 8 h 30 à 10 h 00

PRIX MEMBRE *

450\$ +tx

PRIX NON-MEMBRE *

549\$ +tx

Canevas du modèle d'affaires

5

Le Canevas du modèle d'affaires (Business Model Canvas, BMC) est un outil développé en 2008 en Suisse par M. Alexandre Osterwalder et son professeur, M. Yves Pigneur. Le modèle d'affaires est un outil conceptuel simple qui permet d'explorer les facettes principales du développement d'une entreprise en démarrage. Ensemble, le BMC et la Value Proposition Canvas (VPC) proposent une meilleure transition entre l'idée et le plan d'affaires. L'objectif général du modèle d'affaires est de motiver les promoteurs à engager un dialogue avec son environnement pour tester les hypothèses de départ. Le Canevas du modèle d'affaires est un outil de référence dans le domaine de l'entrepreneuriat qui s'étend maintenant dans tous types d'entreprises, et ce partout dans le monde.

Débutant

Intermédiaire

6 h

15-20 participants

Virtuel

Synchrone

2 participation(s) subventionnée(s)

COMPÉTENCES

2

4

5

14

PROGRAMMATION

- + La proposition de valeur (Value proposition Canvas ou VPC);
- + Les concepts théoriques entourant le Business model Canvas, ses impacts sur les pratiques internes et externes de l'entreprise;
- + Les dimensions financières du Business model Canvas;
- + Comment s'intègre le Business Model Canvas dans la démarche d'intervention du professionnel;
- + Des exercices complets, incluant mises en situation.

OBJECTIFS

- + Comprendre les raisons pour lesquelles ils devraient utiliser les modèles PVC et BMC;
- + Utiliser et l'analyser dans une optique d'amélioration constante de leurs interventions auprès des entrepreneurs;
- + Mieux situer les défis et enjeux des entreprises qu'ils accompagnent.

DATES ET DURÉE

- + Cohorte A : vendredi 11 et mardi 15 février 2022
- + Cohorte B : vendredi 25 et mardi 29 mars
- + Cohorte C : vendredi 27 mai et mardi 31 mai
- + 2 séances de 3 heures de 9h à 12h pour les 3 cohortes

PRIX MEMBRE*

345\$ +tx

PRIX NON-MEMBRE*

425\$ +tx



ESPACE STRATÉGIES

Accompagnement d'un projet de transfert d'entreprise

5

La rétention des entreprises existantes demeure un enjeu de taille pour la santé et le développement économiques de toute communauté, aussi important que le démarrage de nouvelles entreprises. Or, nous le savons tous, un nombre important d'entreprises risque la fermeture (ou la vente à l'étranger), faute de reprenneur ou d'une préparation adéquate de la part du propriétaire-dirigeant. Dans leur rôle de conseiller, les intervenants en développement économique seront appelés à accompagner cédants et repreneurs à travers les étapes du processus de transfert d'entreprise, en compagnie d'experts (notamment les conseillers du Centre de transfert d'entreprise du Québec).

Intermédiaire

Avancé

6 h

25 participants

Virtuel

Synchrone

2 participation(s) subventionnée(s)

COMPÉTENCES

2

8

9

14

PROGRAMMATION

- + Les étapes du processus de transmission et d'acquisition d'entreprise;
- + Le rôle de l'intervenant;
- + Les outils disponibles;
- + L'Évaluation de l'entreprise de l'entrepreneur cédant;
- + Les sources de financement de l'entrepreneur acquéreur;
- + Les aspects juridiques de la transmission d'entreprise.

OBJECTIFS

- + Connaître et comprendre les problématiques liées à la transmission d'entreprises;
- + S'approprier les bases d'informations pertinentes;
- + Développer leurs aptitudes et les outils nécessaires pour interagir et accompagner efficacement et de façon concrète avec les entrepreneurs concernés (cédant et repreneurs);
- + Favoriser un réflexe de collaboration active avec les divers partenaires stratégiques dans le but de stimuler le développement économique local.

DATES ET DURÉE

- + 2 séances de 3 heures
- + *Dates à venir : avril ou mai*

PRIX MEMBRE*

395\$ +tx

PRIX NON-MEMBRE*

495\$ +tx

Rétention et expansion d'entreprise

5

Productivité, innovation et développement de nouveaux produits, internationalisation des marchés, main d'œuvre, financement... Les défis ne manquent pas pour l'entreprise qui souhaite croître et demeurer compétitive en 2022.

Dans ce contexte, connaître et comprendre les conditions favorisant la rétention et l'expansion des entreprises de notre milieu, savoir relever et analyser les indices de rétention chez les entreprises visitées deviennent essentiels à l'élaboration de stratégies efficaces envers ces créateurs d'emplois. Cette édition enrichie de la formation « Rétention et expansion d'entreprises », maintenant déployée sur 4 demi-journées en mode virtuel, vise à fournir les outils essentiels à la mise en place d'un programme efficace de rétention et d'expansion d'entreprises : mobilisation des partenaires, compréhension des facteurs clé qui influencent la rétention et l'expansion d'entreprises, la visite d'entreprises, les « signaux d'alerte », les meilleures pratiques.

Intermédiaire

Avancé

25 participants

Virtuel

Synchrone

2 participation(s) subventionnée(s)

PRIX MEMBRE *

595\$ +tx

PRIX NON-MEMBRE *

745\$ +tx

COMPÉTENCES

1

2

3

10

14

PROGRAMMATION

Cette formation aborde les éléments essentiels à la mise en place d'un programme efficace de rétention et d'expansion d'entreprises, en dotant les professionnels d'une démarche proactive efficace envers les entreprises existantes et des outils pratiques de préparation, de conduite et de suivi d'entrevue avec les dirigeants d'entreprises.

- + Mobilisation et engagement des partenaires
- + Conditions favorisant la croissance et le réinvestissement
- + Les ingrédients liés à la rétention et l'expansion : emploi, financement, innovation, exportation.
- + La relève d'entreprise, un enjeu de rétention
- + Le programme de visite d'entreprises
- + Présentation des meilleures pratiques et conditions de succès
- + Mesurer les résultats de nos actions

OBJECTIFS

- + Comprendre l'entreprise, son environnement, ses enjeux;
- + Élaborer des stratégies d'intervention favorisant la rétention et l'expansion des entreprises sur son territoire;
- + Situer leur rôle et celui des autres parties prenantes à l'intérieur de ces stratégies.

DATES ET DURÉE

- + 4 séances virtuelles
- + Mardi 7 juin et mercredi 8 juin 2022, de 13h à 16h
- + Mardi 14 juin et mercredi 15 juin 2022, de 13h à 16h

FORMATION

Interpréter les indicateurs économiques

5

PIB, IPC, données démographiques, richesse foncière, construction, export, taux de change et de l'emploi, etc. Afin de nous aider à interpréter les nombreux indicateurs économiques, l'APDEQ propose cette formation animée par M. David Dupuis, enseignant à l'Université de Sherbrooke, afin d'introduire les principaux concepts théoriques de la macroéconomie, des informations stratégiques au développement économique d'une communauté.

Débutant

3 h

25 participants

Virtuel

Synchrone

2 participation(s) subventionnée(s)

COMPÉTENCES

3

14

PROGRAMMATION

- + Le produit intérieur brut (PIB) et la croissance économique;
- + L'inflation, le taux d'intérêt et les mesures du coût de la vie;
- + La main d'œuvre et le chômage;
- + Les importations, les exportations et le taux de change;
- + Le secteur du logement et l'investissement résidentiel.

OBJECTIF

- + Interpréter les principaux concepts de la macroéconomie afin de mieux comprendre l'environnement régional, canadien et international dans lequel nous évoluons, notamment en regard de certains problèmes d'actualité.

DATES ET DURÉE

- + Mardi 22 février 2022
- + 9h à midi

PRIX MEMBRE*

125\$ +tx

PRIX NON-MEMBRE*

160\$ +tx

Termes et conditions

Politique en regard de la présence

Attendu que l'APDEQ remet une attestation de participation au terme de chacun des cours qu'elle diffuse; Attendu que cette attestation confirme la participation à un nombre d'heures de formation spécifique; Attendu que la présence du participant est attendue et obligatoire pour toute la durée de la formation (activité synchrone); Attendu qu'aucun visionnement de l'activité en différé ne sera autorisé; Attendu que chaque formation procure un nombre de points en vue de l'obtention de la certification au titre de Développeur Économique; Une attestation de participation sera décernée au participant, dans la mesure où le taux d'absentéisme n'excède pas 20 % des heures prévues à la formation.

Politique d'annulation

Si l'annulation est reçue dix (10) jours ouvrables ou plus avant la date de l'activité de formation, 25% des frais d'inscription seront exigés. Si l'annulation est reçue entre trois (3) et neuf (9) jours ouvrables avant la date de l'activité de formation, 50% des frais d'inscription seront exigés. Si l'annulation est reçue moins de trois (3) jours ouvrables avant la date de l'activité de formation ou si un participant ne se présente pas à l'événement, 100% des frais d'inscription seront exigés. En tout temps, vous pouvez aussi désigner une autre personne de votre organisation pour vous remplacer.

*Les prix sont sujets à changement sans préavis.



DÉTAILS ET INSCRIPTIONS

apdeq.qc.ca

info@apdeq.qc.ca